

# Accompagner les porteurs de projet à l'installation en agriculture

## Objectifs

1er journée : Identifier les attentes des stagiaires par rapport au thème traité. Ajustement de la formation. Appréhender le cadre de l'Installation et ses limites : dispositifs, acteurs, structures, organisation... Identifier les enjeux de l'installat

## Enjeux

Fort de l'expérience développée depuis plus d'une dizaine d'années, les structures membres du réseau des Adear, proposent de transmettre les clés pour appréhender le domaine de l'installation et les outils et méthodes pour construire et renforcer les dispositifs à l'accompagnement mise en œuvre localement. Nous vous proposons pour cela une formation en plusieurs temps. Un 1er permettra de reposer le cadre de l'installation (politique), l'articulation avec les différents dispositifs (installation aidée et non aidée) et les différents acteurs intervenant dans l'accompagnement des porteurs de projets. Le 2ème temps permettra de maîtriser les bases des connaissances techniques nécessaires au métier d'accompagnateur, en partant des pratiques d'une ADEAR et d'un praticien du réseau, tout en précisant le rôle et la posture de l'accompagnateur/trice. Les 3ème et 4ème journées permettront de comprendre l'ensemble des statuts juridiques, fiscaux et sociaux liés à une entreprise agri-rurale et les conséquences de chacun d'eux. Les 5ème et 6ème journées permettront de travailler sur la compréhension des principes de la comptabilité agricole et de la logique de prévisionnels pour accompagner les porteurs de projets et pour terminer ce cycle de se consacrer au outils (alternant théorie et pratique) et méthodes d'accompagnement développés dans nos réseaux, tout en précisant de quelle manière et dans quelle mesure s'approprier cela en tant que stagiaire de la formation, dans son contexte et sa structure.

## Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé. Elle peut s'adresser à des nouveaux accompagnateurs/trices, comme à des personnes désirant approfondir leurs compétences et capacités à accompagner.

## Contenu

1er jour - Le Cadre Général de l'Installation : les dispositifs, structures et acteurs

Temps d'inclusion et introduction : présentation du programme et validation par les participant(e)s. Recueil des attentes et aménagement éventuel du contenu en fonction du contexte local et des objectifs des participant(e)s.

Le cadre général de l'Installation : parcours, étapes, dispositifs...et ses enjeux (locaux). Dispositif à l'installation aidée - articulation avec les autres dispositifs à l'installation. LE PPP (le Plan de Professionnalisation Personnalisé) : cadre, rôles, missions et positionnement et compétences du conseiller PPP projet et compétences. A partir des décrets et circulaires, reprise des rôles des PAI, CNIT/CRIT, CEP, CDOA, AITA... l'articulation entre ces structures, qui fait quoi, quand, place et rôle des conseillers à l'accompagnement dans le dispositif à l'installation aidée et non aidée. A partir de la circulaire, identifier les compétences à acquérir pour être conseiller PPP, compétences et/ou projet, se positionner sur l'une (ou les deux missions, en fonction du contexte local et de ses aspirations, et des types de projets susceptibles d'être accompagnés. Appréhender les compétences nécessaires pour exercer le métier de chef d'exploitation agricole.

Si temps suffisant sur cette journée : échanges sur l'accompagnement dans le cadre du parcours PPP : la conduite d'entretien d'un PP en parcours PPP (compétences nécessaires/acquises en lien avec son, projet d'installation), formulation d'un parcours professionnel personnalisé adapté par les conseillers PPP

Méthode : présentation diaporama, remise de supports synthétiques, illustration à partir de cas pratiques, questions-réponses.

2eme jour - Comprendre l'ensemble des statuts juridiques, fiscaux et sociaux liés à une entreprise agri-rurale et les conséquences de chacun d'eux

- Statut juridique : définition de l'agricole/commerce/artisanat, inscription CFE, n° SIRET, code APE, incidence sur les baux ;
- Statut fiscal : catégories de bénéficiaires agricoles et non agricoles, régimes et modes de calcul des bénéficiaires, impositions ;
- Régimes de TVA et incidence du régime des bénéficiaires ;
- Combinaison d'activités et implications ;
- Statuts Sociaux : caisses (MSA, RSI), seuil et SMA ; principe du mode de calcul des cotisations, pluriactivité.

## Infos complémentaires

Organisée par FADEAR

Durée de la formation 4 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

## Tarifs

Non agricole 840€

Coût formation : 840 € pour 4 jours de formation soit 210 euros par jour (30 € / heure-stagiaire) à régler à l'ordre de la FADear. Rappel : possibilité de prise en charge par l'OPCALIM (fonds de formation) des frais pédagogiques sous réserve d'accord.

## Plus de renseignements

Julien Melou

[jmelou@fadear.org](mailto:jmelou@fadear.org)

FADEAR

Tél : 01 43 63 41 50

Mail : [jmelou@fadear.org](mailto:jmelou@fadear.org)

Sites internet :

[www.jeminstallepaysan.org](http://www.jeminstallepaysan.org)

[www.agriculturepaysanne.org](http://www.agriculturepaysanne.org)

## Taux de satisfaction : %

Petit déjeuner et repas du midi pris sur le lieu de formation pris en charge par la FADear.



## Modalités d'accès :

- Cotisants de solidarité ;
- Cas de l'autoentrepreneur ;

...et suivant vos attentes et vos questions pratiques sur ces domaines dans le cadre de vos accompagnements de porteurs de projets...

Méthode : présentation diaporama, remise de support synthétique, illustration à partir de cas concrets, questions-réponses.

3eme et 4eme jours

L'accompagnement et les outils pour accompagner les porteurs de projet

Temps d'inclusion en lien avec le thème des 2 journées de formation : présentation individuelle, attentes, difficultés rencontrées, dispositifs d'intervention, temps d'échange sur le métier.

- Étapes de l'accompagnement à l'installation progressive

Les dispositifs en amont de l'installation aidée et non aidée (de l'idée au projet, pré-installation...)

Les étapes de l'accompagnement à l'installation progressive : aperçu de parcours type et conséquences sur les méthodes d'accompagnement.

L'accueil du porteur de projet, la structuration et l'accompagnement en phase test puis après, le prévisionnel économique, le suivi post création...

Échanges sur les différents outils et méthodes d'accompagnement mobilisés à chaque étape du parcours d'un porteur de projet au sein du réseau avec un retour en terme de perception, de pratiques et de besoins (identifiés) des personnes présentes à ces journées de formation.

- Accompagnement et posture d'accompagnement : les grands règles de l'accompagnement.

L'entretien d'accompagnement : écoute, questionnement (critique) pour développer l'autonomie et la progression du PP (en contrat moral avec l'accompagnateur/trice).

Mise en situation et test de méthodes.

Méthode : présentation diaporama, remise de supports synthétiques, illustration à partir de cas pratiques, mise en situations, témoignages et retours d'expériences de praticiens, questions-réponses, théâtre forum.

\* Bilan et Évaluation au terme de la formation ; l'évaluation porte sur deux aspects distincts :

- l'évaluation-bilan du déroulement de la formation,

- l'évaluation des compétences travaillées par les participant(e)s.

Évaluation-bilan : les participant(e)s sont invités à remplir le document d'évaluation-bilan à destination des formateurs pour évaluer la prestation. Puis un tour de table est organisé, en présence de responsables de l'OF, commanditaire de la formation, au cours duquel chaque participant(e) exprime son avis sur le contenu et le déroulement de la formation.

## Dates, lieux et intervenants

**09 mars 2017**

09:30 - 17:30 (7hrs)

grande salle dans les locaux de la Confédération paysanne - 104 rue Robespierre  
93170 Bagnolet

Animateurs et formateurs-facilitateurs de la FADEAR responsable du cycle :

Martin METAYER, en charge des question d'installation et de transmission à la Fadear, Julien MELOU, responsable formation Fadear

**10 mars 2017**

09:30 - 17:30 (7hrs)

grande salle dans les locaux de la Confédération paysanne - 104 rue Robespierre  
93170 Bagnolet

Francis VARENNES, Juriste-Fiscaliste Diversification agricole rural Fiscalité Sociétés (28) J2, Julien MELOU, responsable formation Fadear.

**21 sept 2017**

09:30 - 17:30 (7hrs)

grande salle dans les locaux de la Confédération paysanne - 104 rue Robespierre  
93170 Bagnolet

Animateurs et formateurs-facilitateurs de la FADEAR responsable du cycle :

Martin METAYER, en charge des question d'installation et de transmission à la Fadear, Julien MELOU, responsable formation Fadear + un praticien du réseau Adear expérimenté en accompagnement à l'installation en agriculture : Guillaume Massein, Addearg intervenante extérieure sur l'accompagnement

**21 sept 2017**

09:30 - 17:30 (7hrs)

grande salle dans les locaux de la Confédération paysanne - 104 rue Robespierre  
93170 Bagnolet

Animateurs et formateurs-facilitateurs de la FADEAR responsable du cycle :

Martin METAYER, en charge des question d'installation et de transmission à la Fadear, Julien MELOU, responsable formation Fadear



**Bulletin d'inscription Formation proposée par la FADEAR à nous renvoyer.**

Nom Prénom : .....

Structure : .....

Adresse complète : .....

Tel et E-Mail : .....

Attentes particulières vis-à-vis de la formation : .....

.....

.....

Usage de vos données personnelles

Je note que les informations recueillies par la FADEAR, à partir de ce formulaire, sont nécessaires au traitement de ma demande. En soumettant ce formulaire, j'accepte que la FADEAR collecte et utilise les données personnelles que je viens de renseigner dans ce formulaire, dans le but de gérer mes demandes, commandes et abonnements et de constituer un fichier clientèle.

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations commerciales de notre part, merci de le signaler : .....

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données à caractère personnel, et d'un droit d'opposition et de limitation du traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant, à l'adresse suivante : [jmelou@fadear.org](mailto:jmelou@fadear.org) Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.